

PROCÉDURE ADAPTÉE

Travaux
Centre Hospitalier Saint-Brieuc, travaux, M. Patrick Michiel, directeur des achats, 10, rue Marcel-Proust, 22027 Saint-Brieuc 01.
Référence acheteur : 194736/BO.
L'avis implique un marché public.
Objet : mises en conformité électriques et renouvellement de la centrale de secours électrique HTA, Centre Hospitalier de Saint-Brieuc.
Procédure : procédure ouverte.
Forme du marché :
Division en lots : oui.
Lot 1 : génie civil, second œuvre, VRD,
Lot 2 : groupes électrogènes,
Lot 3 : électricité CFCO/CFA.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse précédée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
-60 % : valeur technique,
-40 % : prix.
Remise des offres : 8 janvier 2020 à 12 h 00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 27 novembre 2019.
Les dépôts de pli doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. **Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :** <http://ajysoft.marchés-publics.info/>

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 5 novembre 2019, une enquête publique est ouverte du 3 décembre 2019 au 3 janvier 2020, 17 h 00 à 18 h 00 à la mairie de Saint-Caradec sur la demande présentée par la SAS Loudu Av, personne morale, en vue d'être autorisée à effectuer à Saint-Caradec, lieu-dit Kerleau, à l'emplacement de l'atelier agricole qui passe à 139 620 emplacements, l'agrandissement du hangar à compostage, la construction d'un bâtiment viticole et la mise à jour du plan agromoine.
La mission régionale d'autorité environnementale n'a pas émis d'observation sur le dossier.
Des éléments du dossier sont en ligne sur le site internet de la préfecture : www.cotes-darmor.gouv.fr
Le dossier complet peut être consulté durant l'enquête à la mairie de Saint-Caradec aux jours et heures d'ouverture soit le mardi, mercredi, vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (fermes les mardis 24 et 31 décembre l'après-midi et les mercredis 25 et 31 décembre) le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00. Ce dossier sera mis à la disposition du public sur un poste informatique à la Direction départementale de la protection des populations et de la protection des populations aux jours et heures d'ouverture.
Le public peut formuler ses observations pendant la durée de l'enquête publique : sur le registre mis à sa disposition à la mairie.

- par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Caradec, jusqu'au 3 janvier 2020, 17 h 00 à la Direction départementale de la protection des populations ;
- ddp-pv@cotes-darmor.gouv.fr
M. Jean-Pierre Sparrel, retraité, est désigné commissaire enquêteur. Il recevra le :
- le 3 décembre 2019, de 9 h 00 à 12 h 00,
- le 14 décembre 2019, de 9 h 00 à 12 h 00,
- le 18 décembre 2019, de 14 h 00 à 17 h 00,
- le 27 décembre 2019, de 14 h 00 à 17 h 00.
Le 31 janvier 2020, de 14 h 00 à 17 h 00, la procédure doit aboutir soit à une autorisation assortie de prescriptions, soit à un refus.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 29 novembre 2019, à Yffiniac, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Briante de Rénovation.
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 2, rue des sources, La Ville-Neuve, 22170 Lannocq.
Objet : travaux d'aplanissage, rénovation de tout bâtiment, maçonnerie, taille et sculpture de pierre, travaux d'art, échafaudages.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 2 000 euros.
Cession fractions et agrément : à la majorité des voix.
Ont été nommés : président : Patrick Alix 2, rue des Sources, La Ville-Neuve, 22170 Lannocq.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Saint-Brieuc.
Pour avis
Le Président,
SASU JMFR MOTOSUDAE

SASU JMFR MOTOSUDAE

SASU au capital de 4 000 euros
Siège social : 1, rue de la Vieille-Croix
52000 RIALLCOURT
RCS Charenton 821 710 290

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 29 novembre 2019, l'association unique et président de la société JMFR Motosudae a décidé de transférer le siège social et établissement principal de Riallcourt (52000) à la rue de la Vieille-Croix à La Nohère, et ce à compter du 1^{er} décembre 2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Charenton sous le numéro 821 710 290 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des sociétés de Saint-Brieuc.
Président : M. Raoux Jean-Michel, demeurant Preguenn (22220) 99, La Nohère.
Pour avis
Le Président,
SASU JMFR MOTOSUDAE

Autres légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS
N.C.C.
RCS Tours 987 703 853
Par jugement en date du 19 juin 2019, le tribunal de commerce de Tours a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire par insuffisance de actif de la SAS N.C.C. dont le siège social est 30, rue des Fères-Lumière 24C de la Villonnery, 37170 Chambray-Tours et ayant un établissement secondaire au Crêpe Vert, centre commercial, 22190 Piéfin.
Le Greffier,

TESTAMENT OLOGRAPHE

Suivant testament olographe en date du 26 mars 2004, Mme Alice Marie Elizabeth Hamon née Pons, 22240 Froté, le 23 juillet 1928, demeurant à ERHOD Résidence Gohaine, 22130 Crèhen veuve de M. René Hamon, décédé à D. Hamon (22) le 29 août 2019, a institué un légataire.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du processus de ouverture et de description de testament reg par M. Sozick Trolé, 5, rue Clemenceau, 22430 Erquy le 16 novembre 2019, la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au greffe le 22 novembre 2019.
Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exécution par l'égataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé par tout greffier de la succession ; M. Sozick Trolé. En cas d'opposition, l'égataire sera soumis à la procédure renvoi en possession.
Le Greffier,
Sélier PATY-TEPHO.

Décisions du tribunal de commerce de Saint-Brieuc

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC
DE SAINT-BRIEUC
Par jugement du 27 novembre 2019, le tribunal de commerce a prononcé la mise en liquidation judiciaire contre M. Lassior Mickael, RCS Saint-Brieuc 813 573 730, 1703, place Saint-Aime, 22170 Trégastel, Activité service à la personne, Mandataire judiciaire : Sélier TCA (M. François Ternédy 9, place Duquesclin, 22000 Saint-Brieuc. A fixé au 15 août 2019 la date de cessation des paiements.
Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créances au mandataire judiciaire susdésigné ou sur le portail électronique à l'adresse : <https://www.creditors-services.com> dans les deux mois de l'insertion au Bodac.
Le Greffier,
Sélier PATY-TEPHO.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC

Par jugement du 27 novembre 2019, le tribunal de commerce a prononcé la mise en liquidation judiciaire simplifiée de AS Audit (SAS) RCS Saint-Brieuc 837 743 905, Faenno, 22570 Saint-Regosseur-Bleuet, activité : audit et conseil en gestion d'ambiance hors site, Mandataire judiciaire : SAS Dervid-Godic et Associés (M. Bruno Davy, Immeuble le Sequoia, 45, rue Lafayette, BP 4240, 22042 Saint-Brieuc. A fixé au 27 mai 2019 la date de cessation des paiements.
Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créances au mandataire judiciaire susdésigné ou sur le portail électronique à l'adresse : <https://www.creditors-services.com> dans les deux mois de l'insertion au Bodac.
Le Greffier,
Sélier PATY-TEPHO.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC

Par jugement du 27 novembre 2019, le tribunal de commerce a prononcé la mise en liquidation judiciaire de Arel (SNC), RCS Saint-Brieuc 817 384 712, 32, boulevard Charrier, 22000 Saint-Brieuc, activité : débit de boissons, Mandataire judiciaire : TCA (M. François Ternédy), 9 place Duquesclin, 22000 Saint-Brieuc. A fixé au 1^{er} août 2019 la date de cessation des paiements.
Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créances au mandataire judiciaire susdésigné ou sur le portail électronique à l'adresse : <https://www.creditors-services.com> dans les deux mois de l'insertion au Bodac.
Le Greffier,
Sélier PATY-TEPHO.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC

Par jugement du 27 novembre 2019, le tribunal de commerce a prononcé la mise en liquidation judiciaire de Pro-fosse (SARL), RCS Saint-Brieuc 22430 Erquy, ZA de Kerarven, BP 408 685 967, ZA de Kerarven, 22570 Trégastel, activité : toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à l'entreprise générale de bâtiment, Mandataire judiciaire : SAS Dervid-Godic et Associés (M. Bruno Davy), Immeuble le Sequoia, 45, rue Lafayette, BP 4240, 22042 Saint-Brieuc. A fixé au 27 mars 2018 la date de cessation des paiements.
Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créances au mandataire judiciaire susdésigné ou sur le portail électronique à l'adresse : <https://www.creditors-services.com> dans les deux mois de l'insertion au Bodac.
Le Greffier,
Sélier PATY-TEPHO.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC

Par jugement du 27 novembre 2019, le tribunal de commerce a prononcé la mise en liquidation judiciaire de M. Salmomon Xavier, 823 164 140 PM 22, 5, rue de la Villeneuve, 22140 Pral, activité : peinture bâtiment, revêtements navires, Mandataire judiciaire : Sélier TCA (M. François Ternédy 9, place Duquesclin, 22000 Saint-Brieuc. A fixé au 15 août 2019 la date de cessation des paiements.
Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créances au mandataire judiciaire susdésigné ou sur le portail électronique à l'adresse : <https://www.creditors-services.com> dans les deux mois de l'insertion au Bodac.
Le Greffier,
Sélier PATY-TEPHO.

Autres marchés

Commune de Saint-Cast-le-Guido
Recherche d'un opérateur pour la construction d'un hôtel-restaurant sur le site de l'ensemble salle d'Armo/piscine municipale
AVIS D'APPEL À PROJETS
Identification de la collectivité : commune de Saint-Cast-le-Guido, hôtel de ville, place de l'Hôtel-de-Ville, 22380 Saint-Cast-le-Guido, 02 96 41 80 18.
Objet : la commune sollicite des opérateurs en hébergements touristiques et restauration pour désigner un porteur de projet en charge de la valorisation du territoire mis à disposition. Les opérateurs potentiellement intéressés sont appelés à demander le dossier de l'appel à projets à la commune.
Type de programme à mettre en oeuvre : afin de favoriser le développement économique de la station et en cohérence avec le projet du Parc des Mielles, la commune souhaite voir mettre en oeuvre un programme d'équipement «hôtellerie restauration» adapté aux atouts et aux potentialités locales ainsi qu'aux attentes de la clientèle.
L'opérateur pour compléter son activité par toutes prestations complémentaires qui lui paraîtront adaptées et pertinentes économiquement.
Conditions de terrain à disposition du foncier : l'opérateur disposera de la parcelle AL302. Le terrain et les bâtiments existants seront mis à disposition en état, une fois les équipements communaux désinstallés et le domaine public débarrassé. La collectivité privilégie une solution de mise à disposition par le biais d'un bail à construction en application des articles L.251-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation.
A qui s'adresse cet appel à projets : cet appel à projets s'adresse à des opérateurs capables de construire un équipement hôtelier puis d'en assurer la gestion seul ou en partenariat avec un tiers.
La procédure :
Parution d'un avis d'appel à projet : sur le site internet de la commune, dans un journal d'annonces légales, au sein d'un Support spécialisé invitant les opérateurs intéressés à demander un dossier de candidature. En réponse, le dossier complet de présentation de l'appel à projets est transmis aux opérateurs.
Le dossier comprend le descriptif complet et le cahier des charges de l'appel à projets ainsi que des pièces annexes présentiant la commune et le site concerné. Des visites de site seront possibles à la demande. S'adresser à Jean-Michel Hozdez, directeur général des services au 02 96 41 89 29.
L'offre : les opérateurs qui le souhaitent pourront faire une offre à la commune jusqu'au 14 février 2020 à 17 h 00 sous pli cacheté note : appels à projets, construction hôtel-restaurant, confidentiel.
Renseignements complémentaires : M. Jean-Michel Hozdez, directeur général des services, 02 96 41 89 29, dgs@saintcastleguido.fr

AVIS administratifs

Guingamp-Paimpol Agglomération
Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Guingamp
AVIS
Par arrêté AU20190939 du 22 novembre 2019, M. le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet «Château des Sables» valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune de Guingamp.
M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Yveline Malpod, chef de section principale, en tant que commissaire enquêteur. Le projet est soumis à enquête publique pour une durée de 33 jours consécutifs du jeudi 19 décembre 2019, (9 h 00) au lundi 20 janvier 2020 (17 h 00).
L'objet de cette procédure porte sur l'adaptation du permis et du règlement du secteur UBa, Na et Nl, du PLU, pour permettre un programme d'aménagement sur le domaine du Château des Sables.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à la mise en compatibilité du PLU est joint au dossier d'enquête publique.
Chaque pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, mairie de Guingamp, 1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex. Elles peuvent être également adressées, à son attention, par mail à urbanisme@guingamp-paimpol.bzh
Toute personne pourvu à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier, d'enquête publique, auprès du service urbanisme et Droit des sols de la commune d'agglomération (2, rue Legadec, 22880 Plourmel) et de la mairie de Guingamp (1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex) de publication du présent arrêté.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la

AVIS administratifs

personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.
Le dossier sera consultable pendant toute la durée de l'enquête sur un poste informatique, situé en mairie de Guingamp (1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex) le jeudi 19 décembre 2019, de 9 h 00 à 12 h 00.
Le lundi 30 décembre 2019, de 9 h 00 à 12 h 00.
Le mardi 1^{er} janvier 2020, de 13 h 30 à 17 h 00.
Ce même dossier de projet sera également consultable sur le site internet de la commune d'agglomération (<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/>).
A l'issue de l'enquête, une copie du rapport des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à disposition du public pendant un an en mairie de Guingamp, à la préfecture ainsi que sur le site internet de la commune d'agglomération (<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/>).
Au terme de la procédure, le projet de mise en compatibilité du PLU, éventuellement amendé pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et des résultats de l'enquête publique, sera approuvé par le conseil communautaire de la commune d'agglomération. La procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU est élaborée sous la responsabilité de M. le Maire, président de Guingamp-Paimpol Agglomération, dont le siège se situe au 11, rue de la Trinité, 22200 Guingamp. Des informations concernant le projet peuvent être demandées à la commune d'agglomération, auprès de Mme Berthelemy-Deaneve, service urbanisme et Droit des sols (urbanisme@guingamp-paimpol.bzh), 02 96 13 59 59 ou urbanisme@guingamp-paimpol.bzh).

AVIS administratifs

Par arrêté AU20190939 du 22 novembre 2019, M. le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet «Château des Sables» valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune de Guingamp.
M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Yveline Malpod, chef de section principale, en tant que commissaire enquêteur. Le projet est soumis à enquête publique pour une durée de 33 jours consécutifs du jeudi 19 décembre 2019, (9 h 00) au lundi 20 janvier 2020 (17 h 00).
L'objet de cette procédure porte sur l'adaptation du permis et du règlement du secteur UBa, Na et Nl, du PLU, pour permettre un programme d'aménagement sur le domaine du Château des Sables.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à la mise en compatibilité du PLU est joint au dossier d'enquête publique.
Chaque pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, mairie de Guingamp, 1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex. Elles peuvent être également adressées, à son attention, par mail à urbanisme@guingamp-paimpol.bzh
Toute personne pourvu à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier, d'enquête publique, auprès du service urbanisme et Droit des sols de la commune d'agglomération (2, rue Legadec, 22880 Plourmel) et de la mairie de Guingamp (1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex) de publication du présent arrêté.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la

Autres marchés

Commune de Saint-Cast-le-Guido
Recherche d'un opérateur pour la construction d'un hôtel-restaurant sur le site de l'ensemble salle d'Armo/piscine municipale
AVIS D'APPEL À PROJETS
Identification de la collectivité : commune de Saint-Cast-le-Guido, hôtel de ville, place de l'Hôtel-de-Ville, 22380 Saint-Cast-le-Guido, 02 96 41 80 18.
Objet : la commune sollicite des opérateurs en hébergements touristiques et restauration pour désigner un porteur de projet en charge de la valorisation du territoire mis à disposition. Les opérateurs potentiellement intéressés sont appelés à demander le dossier de l'appel à projets à la commune.
Type de programme à mettre en oeuvre : afin de favoriser le développement économique de la station et en cohérence avec le projet du Parc des Mielles, la commune souhaite voir mettre en oeuvre un programme d'équipement «hôtellerie restauration» adapté aux atouts et aux potentialités locales ainsi qu'aux attentes de la clientèle.
L'opérateur pour compléter son activité par toutes prestations complémentaires qui lui paraîtront adaptées et pertinentes économiquement.
Conditions de terrain à disposition du foncier : l'opérateur disposera de la parcelle AL302. Le terrain et les bâtiments existants seront mis à disposition en état, une fois les équipements communaux désinstallés et le domaine public débarrassé. La collectivité privilégie une solution de mise à disposition par le biais d'un bail à construction en application des articles L.251-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation.
A qui s'adresse cet appel à projets : cet appel à projets s'adresse à des opérateurs capables de construire un équipement hôtelier puis d'en assurer la gestion seul ou en partenariat avec un tiers.
La procédure :
Parution d'un avis d'appel à projet : sur le site internet de la commune, dans un journal d'annonces légales, au sein d'un Support spécialisé invitant les opérateurs intéressés à demander un dossier de candidature. En réponse, le dossier complet de présentation de l'appel à projets est transmis aux opérateurs.
Le dossier comprend le descriptif complet et le cahier des charges de l'appel à projets ainsi que des pièces annexes présentiant la commune et le site concerné. Des visites de site seront possibles à la demande. S'adresser à Jean-Michel Hozdez, directeur général des services au 02 96 41 89 29.
L'offre : les opérateurs qui le souhaitent pourront faire une offre à la commune jusqu'au 14 février 2020 à 17 h 00 sous pli cacheté note : appels à projets, construction hôtel-restaurant, confidentiel.
Renseignements complémentaires : M. Jean-Michel Hozdez, directeur général des services, 02 96 41 89 29, dgs@saintcastleguido.fr

AVIS administratifs

Guingamp-Paimpol Agglomération
Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Guingamp
AVIS
Par arrêté AU20190939 du 22 novembre 2019, M. le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet «Château des Sables» valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune de Guingamp.
M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Yveline Malpod, chef de section principale, en tant que commissaire enquêteur. Le projet est soumis à enquête publique pour une durée de 33 jours consécutifs du jeudi 19 décembre 2019, (9 h 00) au lundi 20 janvier 2020 (17 h 00).
L'objet de cette procédure porte sur l'adaptation du permis et du règlement du secteur UBa, Na et Nl, du PLU, pour permettre un programme d'aménagement sur le domaine du Château des Sables.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à la mise en compatibilité du PLU est joint au dossier d'enquête publique.
Chaque pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, mairie de Guingamp, 1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex. Elles peuvent être également adressées, à son attention, par mail à urbanisme@guingamp-paimpol.bzh
Toute personne pourvu à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier, d'enquête publique, auprès du service urbanisme et Droit des sols de la commune d'agglomération (2, rue Legadec, 22880 Plourmel) et de la mairie de Guingamp (1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex) de publication du présent arrêté.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la

AVIS administratifs

Par arrêté AU20190939 du 22 novembre 2019, M. le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet «Château des Sables» valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune de Guingamp.
M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Yveline Malpod, chef de section principale, en tant que commissaire enquêteur. Le projet est soumis à enquête publique pour une durée de 33 jours consécutifs du jeudi 19 décembre 2019, (9 h 00) au lundi 20 janvier 2020 (17 h 00).
L'objet de cette procédure porte sur l'adaptation du permis et du règlement du secteur UBa, Na et Nl, du PLU, pour permettre un programme d'aménagement sur le domaine du Château des Sables.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à la mise en compatibilité du PLU est joint au dossier d'enquête publique.
Chaque pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, mairie de Guingamp, 1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex. Elles peuvent être également adressées, à son attention, par mail à urbanisme@guingamp-paimpol.bzh
Toute personne pourvu à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier, d'enquête publique, auprès du service urbanisme et Droit des sols de la commune d'agglomération (2, rue Legadec, 22880 Plourmel) et de la mairie de Guingamp (1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex) de publication du présent arrêté.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la

AVIS administratifs

Par arrêté AU20190939 du 22 novembre 2019, M. le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet «Château des Sables» valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune de Guingamp.
M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Yveline Malpod, chef de section principale, en tant que commissaire enquêteur. Le projet est soumis à enquête publique pour une durée de 33 jours consécutifs du jeudi 19 décembre 2019, (9 h 00) au lundi 20 janvier 2020 (17 h 00).
L'objet de cette procédure porte sur l'adaptation du permis et du règlement du secteur UBa, Na et Nl, du PLU, pour permettre un programme d'aménagement sur le domaine du Château des Sables.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à la mise en compatibilité du PLU est joint au dossier d'enquête publique.
Chaque pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, mairie de Guingamp, 1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex. Elles peuvent être également adressées, à son attention, par mail à urbanisme@guingamp-paimpol.bzh
Toute personne pourvu à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier, d'enquête publique, auprès du service urbanisme et Droit des sols de la commune d'agglomération (2, rue Legadec, 22880 Plourmel) et de la mairie de Guingamp (1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex) de publication du présent arrêté.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la

Autres marchés

Commune de Saint-Cast-le-Guido
Recherche d'un opérateur pour la construction d'un hôtel-restaurant sur le site de l'ensemble salle d'Armo/piscine municipale
AVIS D'APPEL À PROJETS
Identification de la collectivité : commune de Saint-Cast-le-Guido, hôtel de ville, place de l'Hôtel-de-Ville, 22380 Saint-Cast-le-Guido, 02 96 41 80 18.
Objet : la commune sollicite des opérateurs en hébergements touristiques et restauration pour désigner un porteur de projet en charge de la valorisation du territoire mis à disposition. Les opérateurs potentiellement intéressés sont appelés à demander le dossier de l'appel à projets à la commune.
Type de programme à mettre en oeuvre : afin de favoriser le développement économique de la station et en cohérence avec le projet du Parc des Mielles, la commune souhaite voir mettre en oeuvre un programme d'équipement «hôtellerie restauration» adapté aux atouts et aux potentialités locales ainsi qu'aux attentes de la clientèle.
L'opérateur pour compléter son activité par toutes prestations complémentaires qui lui paraîtront adaptées et pertinentes économiquement.
Conditions de terrain à disposition du foncier : l'opérateur disposera de la parcelle AL302. Le terrain et les bâtiments existants seront mis à disposition en état, une fois les équipements communaux désinstallés et le domaine public débarrassé. La collectivité privilégie une solution de mise à disposition par le biais d'un bail à construction en application des articles L.251-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation.
A qui s'adresse cet appel à projets : cet appel à projets s'adresse à des opérateurs capables de construire un équipement hôtelier puis d'en assurer la gestion seul ou en partenariat avec un tiers.
La procédure :
Parution d'un avis d'appel à projet : sur le site internet de la commune, dans un journal d'annonces légales, au sein d'un Support spécialisé invitant les opérateurs intéressés à demander un dossier de candidature. En réponse, le dossier complet de présentation de l'appel à projets est transmis aux opérateurs.
Le dossier comprend le descriptif complet et le cahier des charges de l'appel à projets ainsi que des pièces annexes présentiant la commune et le site concerné. Des visites de site seront possibles à la demande. S'adresser à Jean-Michel Hozdez, directeur général des services au 02 96 41 89 29.
L'offre : les opérateurs qui le souhaitent pourront faire une offre à la commune jusqu'au 14 février 2020 à 17 h 00 sous pli cacheté note : appels à projets, construction hôtel-restaurant, confidentiel.
Renseignements complémentaires : M. Jean-Michel Hozdez, directeur général des services, 02 96 41 89 29, dgs@saintcastleguido.fr

AVIS administratifs

Guingamp-Paimpol Agglomération
Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Guingamp
AVIS
Par arrêté AU20190939 du 22 novembre 2019, M. le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet «Château des Sables» valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune de Guingamp.
M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Yveline Malpod, chef de section principale, en tant que commissaire enquêteur. Le projet est soumis à enquête publique pour une durée de 33 jours consécutifs du jeudi 19 décembre 2019, (9 h 00) au lundi 20 janvier 2020 (17 h 00).
L'objet de cette procédure porte sur l'adaptation du permis et du règlement du secteur UBa, Na et Nl, du PLU, pour permettre un programme d'aménagement sur le domaine du Château des Sables.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à la mise en compatibilité du PLU est joint au dossier d'enquête publique.
Chaque pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, mairie de Guingamp, 1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex. Elles peuvent être également adressées, à son attention, par mail à urbanisme@guingamp-paimpol.bzh
Toute personne pourvu à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier, d'enquête publique, auprès du service urbanisme et Droit des sols de la commune d'agglomération (2, rue Legadec, 22880 Plourmel) et de la mairie de Guingamp (1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex) de publication du présent arrêté.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la

AVIS administratifs

Par arrêté AU20190939 du 22 novembre 2019, M. le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet «Château des Sables» valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune de Guingamp.
M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Yveline Malpod, chef de section principale, en tant que commissaire enquêteur. Le projet est soumis à enquête publique pour une durée de 33 jours consécutifs du jeudi 19 décembre 2019, (9 h 00) au lundi 20 janvier 2020 (17 h 00).
L'objet de cette procédure porte sur l'adaptation du permis et du règlement du secteur UBa, Na et Nl, du PLU, pour permettre un programme d'aménagement sur le domaine du Château des Sables.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à la mise en compatibilité du PLU est joint au dossier d'enquête publique.
Chaque pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, mairie de Guingamp, 1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex. Elles peuvent être également adressées, à son attention, par mail à urbanisme@guingamp-paimpol.bzh
Toute personne pourvu à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier, d'enquête publique, auprès du service urbanisme et Droit des sols de la commune d'agglomération (2, rue Legadec, 22880 Plourmel) et de la mairie de Guingamp (1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex) de publication du présent arrêté.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la

AVIS administratifs

Par arrêté AU20190939 du 22 novembre 2019, M. le Président de Guingamp-Paimpol Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la procédure de déclaration de projet «Château des Sables» valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune de Guingamp.
M. le Président du tribunal administratif de Rennes a désigné Mme Yveline Malpod, chef de section principale, en tant que commissaire enquêteur. Le projet est soumis à enquête publique pour une durée de 33 jours consécutifs du jeudi 19 décembre 2019, (9 h 00) au lundi 20 janvier 2020 (17 h 00).
L'objet de cette procédure porte sur l'adaptation du permis et du règlement du secteur UBa, Na et Nl, du PLU, pour permettre un programme d'aménagement sur le domaine du Château des Sables.
Le dossier comprenant les informations environnementales se rapportant à la mise en compatibilité du PLU est joint au dossier d'enquête publique.
Chaque pourra prendre connaissance du dossier et consulter éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur, mairie de Guingamp, 1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex. Elles peuvent être également adressées, à son attention, par mail à urbanisme@guingamp-paimpol.bzh
Toute personne pourvu à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier, d'enquête publique, auprès du service urbanisme et Droit des sols de la commune d'agglomération (2, rue Legadec, 22880 Plourmel) et de la mairie de Guingamp (1, place du Champ-aux-Rois, BP 50543, 22205 Guingamp cedex) de publication du présent arrêté.
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la

Autres marchés

Commune de Saint-Cast-le-Guido
Recherche d'un opérateur pour la construction d'un hôtel-restaurant sur le site de l'ensemble salle d'Armo/piscine municipale
AVIS D'APPEL À PROJETS
Identification de la collectivité : commune de Saint-Cast-le-Guido, hôtel de ville, place de l'Hôtel-de-Ville, 22380 Saint-Cast-le-Guido, 02 96 41 80 18.
Objet : la commune sollicite des opérateurs en hébergements touristiques et restauration pour désigner un porteur de projet en charge de la valorisation du territoire mis à disposition. Les opérateurs potentiellement intéressés sont appelés à demander le dossier de l'appel à projets à la commune.
Type de programme à mettre en oeuvre : afin de favoriser le développement économique de la station et